

Le P. Provincial rappelle que, en l'absence du Directeur, les Tertiaires peuvent s'assembler pour gagner l'indulgence. En ce cas, celui qui préside ou toute autre personne désignée fera les prières d'usage et lira quelques pages d'explication de la Règle.

On parle ensuite des offrandes prescrites par la Règle, et l'on conseille de fixer un *minimum* que chaque Tertiaire devra donner.

Les Tertiaires infirmes et besogneux doivent être secourus moralement et matériellement par la Fraternité.

Toutes les Fraternités auront leur étendard, les Tertiaires porteront l'insigne franciscain dans les processions et autres fonctions publiques où le Tiers-Ordre prend part.

Les Tertiaires qui appartiennent aux diverses Confréries devront se souvenir que le Tiers-Ordre a la prééminence. Toutefois, pour ne pas trop éclaircir les rangs des Confréries dans les processions, la moitié des Tertiaires seulement suivront la bannière de la Fraternité, tandis que les autres Tertiaires se joindront aux membres des Confréries dont ils font partie, mais tout en portant sur eux l'insigne franciscain.

On discute ensuite sur la visite canonique qui doit avoir lieu chaque année, et l'on prie les Directeurs d'envoyer un compte-rendu annuel sur l'état moral, disciplinaire et économique des Fraternités qu'ils dirigent au Supérieur du couvent dont ils dépendent.

A cet effet, un formulaire sera imprimé dans le *Bulletin*.

Ce vœu est accueilli avec enthousiasme. Puis un vénérable prêtre fit un rapport sur l'action paroissiale des Tertiaires, qui peut se faire : 1° par l'enseignement du Catéchisme ; 2° par la diffusion de la bonne presse et la création de bibliothèques circulantes ; 3° en prêtant leur concours pour toutes les œuvres morales et religieuses organisées dans la paroisse.

Vient enfin l'importante question de la *Fédération des Fraternités*. Le P. Robert, président du Congrès, en montre la *nécessité*. C'est la leçon de la nature elle-même, dont les forces sont puissantes parce qu'elles sont unies ; — c'est la volonté de Dieu ; — c'est l'exemple de nos adversaires ; — de plus, les mœurs modernes la réclament et la rendent facile.

Or, existe-t-elle ? Nous ne *connaissions* pas nos forces. Il y a 50,000 Tertiaires dans le district de Venise, mais les Fraternités vivent isolées les unes des autres. Nous n'*utilisons* pas nos forces. Que chaque Tertiaire donne seulement un centime par mois : avec les énergies morales dont nous disposons, nous ferons des merveilles si, parfaitement unis, nous mettons en commun notre argent, nos exemples et nos paroles.

La Fédération fonctionnera si l'on obtient l'*unité de direction* : elle existe par la hiérarchie des supérieurs ; — l'*unité de but*, qui s'obtiendra par l'union des Fraternités entre elles et avec leur centre, et pour cela, il faut, outre les *réunions* mensuelles de chaque *Fraternité*, organiser, chaque année des *réunions par districts*, qui comprendront les délégués des